

**Déclarer ses
conflits d'intérêts :
quel intérêt
pour enseigner ?**

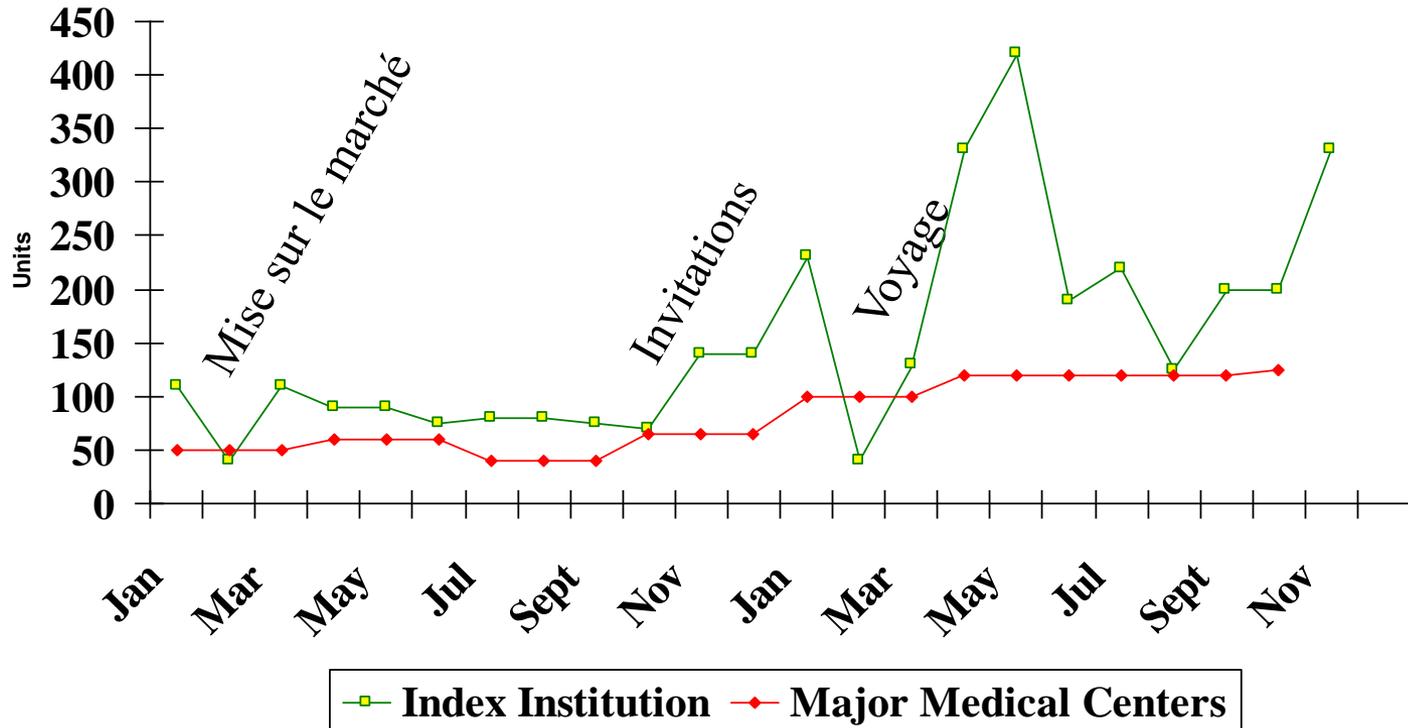
Philippe FOUCRAS - Philippe MASQUELIER

<http://www.formindep.org>

CNGE - Lille 2004

les médecins sont-ils influençables ?

Drug "A" Usage



L'influence des médecins par l'industrie a-t-elle des conséquences sur leur discours ?

2002. **L'avis du professeur X.**, du CHU de Y.

- Les **coxibs** représentent une véritable innovation thérapeutique en rhumatologie. Quant aux **effets réno-vasculaires**, ils ne paraissent **pas différents de ceux des AINS classiques**.
- La tolérance [du rofecoxib] a été précisée par le Pr X.
 - « Dans l'étude VIGOR, concernant les quatre accidents thrombotiques décrits dans la littérature, ils sont survenus chez des femmes à très haut risque sans prévention, **insiste le Pr X.**
 - Quand on reprend les banques de données sur le rocefoxib, on ne retrouve **aucune différence significative.** »

D'après un amphi en rhumatologie **parrainé par MSD-Chibret.**

in le Quotidien du Médecin

QUOTIDIENNE

Destination santé. L'arthrose touche quelque 6 millions de Français. Mais est-elle vraiment une fatalité ?



4 octobre 2004

Les articulations ne font souffrir..

Elle ne tue, elle enlève... Elle entraîne des conséquences sociales mais aussi économiques importants. Et son caractère chronique fait que ce fardeau va peser pendant des années sur le malade, sur ses proches et sur la société. Nous ne connaissons pas tous les mécanismes de cette maladie complexe. Ce que l'on sait, c'est qu'elle se caractérise par une lésion des articulations, sans inflammation. Elle débute par une simple altération du cartilage articulaire. Celui-ci se fissure, puis la lésion s'aggrave jusqu'à la destruction complète du cartilage. Ensuite, le frottement des surfaces osseuses lésées va les user, provoquant une inflammation locale au niveau des genoux, de la hanche, des doigts ou bien encore de la colonne vertébrale. Pour

mauvaise grippe. Les médecins prescrivent d'abord des médicaments antidouleur, ce qu'on appelle des antalgiques. Si cela ne suffit pas, le recours aux anti-inflammatoires devient nécessaire pour éviter que la douleur ne réduise la mobilité.

DES MOYENS THÉRAPEUTIQUES EFFICACES ET SÛRS Jusqu'à un passé récent, ces médicaments présentaient des inconvénients sérieux. Ils provoquaient notamment des troubles gastriques graves, parfois mortels, qui prenaient les proportions d'une épidémie : plus de 16 500 morts chaque année aux États-Unis, environ 2 000 en Grande-Bretagne ou en France sont dus aux anti-inflammatoires traditionnels. Mais selon

le maître spécialiste de l'arthrose, c'est la douleur articulaire. Ce que l'on appelle une douleur mécanique, elle va apparaître quand le patient ressent une fatigue ou après un effort physique. Au repos, elle disparaît. »

« Les nouveaux traitements de l'arthrose, les nouveaux anti-inflammatoires appelés les coxibs, sont aussi efficaces que les médicaments conventionnels, avec un profil de tolérance indiscutablement meilleur. Donc, ils ont une place tout à fait intéressante, voire privilégiée chez les sujets un peu âgés. »



Il est impératif de veiller aux traitements médicamenteux et à la réduction de la charge articulaire. Sans oublier bien sûr de pra-

« Les nouveaux traitements de l'arthrose, les nouveaux anti-inflammatoires appelés les coxibs, sont aussi efficaces que les médicaments conventionnels, avec un profil de tolérance indiscutablement meilleur. Donc, ils ont une place tout à fait intéressante, voire privilégiée chez les sujets un peu âgés. »

tiquer un sport pour se muscler. L'exercice physique permet tout à la fois de préserver la mobilité et de faire travailler les muscles. Alexis Pradelle

Définitions

Le conflit d'intérêt

**Le jugement d'un professionnel sur
un sujet d'intérêt primaire**

(démarche diagnostique, utilisation d'une thérapeutique)

est altéré par

un sujet d'intérêt secondaire

(un gain financier, une rivalité de personne)

BMJ, 1/8/98, éditorial.

NEJM; 1993

Définitions

La déclaration de conflits d'intérêts

- ✓ **préalable** à une intervention informative ou formative d'un professionnel de santé
- ✓ **Outil de la transparence** ≠ indépendance
- ✓ Prévues dans la loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades (article 26), mais :
 - Pour les informations aux patients
 - Décrets non parus
 - Ne concerne pas les formations des professionnels

Article 26 de la loi du 4 mars 2002

- **Les membres des professions médicales qui ont des liens avec des entreprises et établissements produisant ou exploitant des produits de santé ou des organismes de conseil intervenant sur ces produits sont tenus de les faire connaître au public lorsqu'ils s'expriment lors d'une manifestation publique ou dans la presse écrite ou audiovisuelle sur de tels produits. Les conditions d'application du présent article sont fixées par décret en Conseil d'Etat.**
- **« Les manquements aux règles mentionnées à l'alinéa ci-dessus sont punis de sanctions prononcées par l'ordre professionnel compétent. »**

Y'a t'il des conflits d'intérêts « dignes » d'être déclarés en médecine générale ?

les revenus des firmes :

- ✓ **essais de médicaments (phase IV...)**
 - ✓ **actions boursières**
 - ✓ **développement de la recherche en MG**
 - ✓ **congrès internationaux (voyages, hébergement)**
-
- ✓ **Sans doute moins fréquents qu' « ailleurs »**
 - ✓ **Mais plus fréquents chez des enseignants**
 - ✓ **Appelés à se développer avec la recherche en MG**

Y'a t'il des conflits d'intérêts « dignes » d'être déclarés en **médecine générale ?**

Les « petits cadeaux »

- ✓ stylos, post-it, matériel de bureau
- ✓ logiciels
- ✓ matériel médical
- ✓ échantillons médicaments
- ✓ repas au restaurant, inaugurations
- ✓ formation médicale du soir
- ✓ congrès
- ✓ livres
- ✓ etc...



Petits ... mais nombreux !

Y'a t'il des conflits d'intérêts « dignes » d'être déclarés en **médecine générale ?**

Les relations



... valorisantes, agréables, flatteuses

... parfois amicales.

Mais tout cela paraît si peu de choses...

**Alors quel intérêt
à déclarer ses
conflits d'intérêts
en enseignement
de médecine
générale ?**



Eh bien ...

raison de plus !

- **Les petits cadeaux influencent inconsciemment**
- **et ce d'autant plus qu'ils sont petits et qu'on pense en être détaché.**

Jason D, Loewenstein G. « A social science perspective on gifts to physicians from industry » (JAMA, vol. 290, n°2, July 9, 2003)

Démarche positive pour l'enseignant

pour la pratique et pour l'enseignement

- ✓ **Permet la prise de conscience de ses influences**
- ✓ **Permet l'auto-évaluation de ses « dépendances »**

Démarche positive pour l'étudiant

- **Fonction pédagogique de « *protection de l'étudiant de ces influences et de ses futurs patients des conséquences de prescriptions inappropriées* »**

Rogers W, Mansfield P, Braunack-Mayer A, Jureidini J. The ethics of pharmaceutical industry relationships with medical students. MJA 2004; 180 (8): 411-414

Démarche positive pour l'étudiant

- Permet d'inscrire la notion de conflits d'intérêts et de leur déclaration **naturellement dans le processus de formation**
 - ✓ Valeur d'**exemplarité**
 - ✓ Processus de **conscientisation** des propres influences dont il est l'objet

Démarche positive pour l'étudiant

- ✓ Constitue un **outil de transparence** pour l'étudiant
- ✓ Contribue à **l'évaluation par l'étudiant** de **l'indépendance** et donc de la **qualité** de l'enseignement

Propositions

Les généralistes enseignants : déclaration de conflits d'intérêts adaptée à leur pratique

- ✓ **document écrit actualisé pour les revenus financiers** directs ou indirects de l'industrie : participation à des études, voyages et hébergement, revenus boursiers...
- ✓ « petits cadeaux » : **réception ou non de la visite médicale**, et modalités (fréquence, acceptation de repas, etc...)
- ✓ **outils de formation médicale continue, origines du financement** (personnel, pharmaceutique, institutionnel -FPC- et autres)
- ✓ **conflits « collectifs »**, **financements des collèges** de généralistes, ou aides à la vie des collègues
- ✓ **déclarations spécifiques avant chaque enseignement**
- ✓ « **commission des conflits d'intérêts** » au sein des collèges
- ✓ **Autres conflits**

En conclusion

- **La déclaration de conflits d'intérêts est un outil de la transparence et pas de l'indépendance**
- **Déclarer ses conflits d'intérêts ne les fait pas disparaître : outil de la « bonne conscience », « cheval de Troie » de l'industrie ?**
- **Certains conflits d'intérêts doivent être incompatibles avec un enseignement**
- **Étape seulement vers l'indépendance des professionnels**

Conflits d'intérêts des auteurs

- **Philippe FOUCRAS (p.foucras@formindep.org)**
 - membre fondateur du collectif Formindep
 - membre de l'Association Mieux Prescrire
 - membre de la SFTG

- **Philippe MASQUELIER (masquelier.p@formindep.org)**
 - membre du collectif Formindep
 - membre de la SFMG

Bibliographie internet

- **American Medical Student Association**
<http://www.amsa.org/hp/RandD.cfm>
- **British Medical Journal**
<http://bmj.bmjournals.com/>
- **Drug Promotion Database**
<http://www.drugpromo.info/>
- **Healthy Skepticism**
<http://www.healthyskepticism.org/index.htm>
- **No Free Lunch**
<http://www.nofreelunch.org/>
- **Worst Pills Best Pills**
<http://www.worstpills.org/>